

LA CAMPAGNE GENEVOISE - STRUCTURE DE LA POPULATION

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Dresser en quelques pages un tableau statistique complet et fidèle de la population de la campagne genevoise ne constitue pas une tâche simple. Face à l'abondance des informations mises à disposition par les grands recensements fédéraux - ceux de la population, ceux des entreprises ou de l'agriculture - l'utilisateur de statistiques se trouve en effet dans un certain embarras : la campagne n'est pas une entité bien définie, comme la commune ou le district. Si l'on peut admettre que la campagne genevoise a encore une réalité, malgré l'urbanisation et les transformations sociales et économiques que le canton a connues, quels en sont les contours ? où l'agglomération finit-elle ? En quoi une population campagnarde diffère-t-elle d'une population urbaine ? Dans quelle mesure les changements qui ont affecté la population de telle ou telle commune rurale sont-ils de nature endogène, dans quelle mesure sont-ils dus à des échanges avec l'extérieur ? Autant de questions, autant de problèmes auxquels nous ne pouvons trouver que des réponses approximatives.

Développement de l'agglomération genevoise

Lors du premier recensement de la population, en 1850, le canton comptait 64'100 habitants. Cent trente ans plus tard, en 1980, il en comptait cinq fois plus. La croissance a été particulièrement forte depuis la fin de la guerre de 1939/45 puisqu'en moins de quarante ans la population du canton a doublé, passant de 174'900 habitants en 1941 à 349'000 en 1980. Les zones bâties se sont fortement étendues, une certaine ségrégation des activités s'est dessinée : le centre-ville, en se vidant peu à peu de ses habitants est devenu le centre des affaires, l'aéroport et les organisations internationales ont contribué au développement d'un important secteur "international", les communes entourant la ville du côté ouest ont connu une croissance démographique explosive, celle des rives du lac, vers l'est, ont vu s'installer un habitat "résidentiel". Enfin, les communes rurales les plus reculées, à la périphérie du canton, ne sont pas restées à l'écart de cette vague d'urbanisation : ainsi, Perly-Certoux, dont la population a quintuplé en vingt ans (de 440 en 1960 à 2'230 en 1980) et où la part des actifs travaillant dans l'agriculture est tombée de 23 % à 3 % de la population active, ainsi Avully (de 470 à 1'800 habitants entre 1960 et 1980), Puplinge (de 340 à 1'730).

Limites actuelles de la campagne genevoise

On ne dispose pas d'une définition satisfaisante des différentes zones de peuplement du canton, qui soit reconnue à la fois sous l'angle administratif, sous celui de l'aménagement du territoire ou des études socio-économiques. En fait, il existe trois répartitions différentes des 45 communes du canton selon le critère urbain/rural. Pour le Département de l'intérieur et de l'agriculture, qui contrôle l'organisation et le fonctionnement administratifs des communes, les communes rurales sont celles dont la population est inférieure au seuil des 3'000 habitants : en 1980, 29 communes regroupant 29'500 habitants (8,4 % du total cantonal). Pour le Département des travaux publics, qui établit le Plan directeur cantonal, la distinction entre communales urbaines ou rurales est basée sur des critères d'occupation du sol : continuité du domaine bâti et du tissu urbain, existence de la troisième zone de développement. 30 communes sont ainsi classées comme rurales; elles regroupent 43'600 habitants, soit 12,5 % du total cantonal. Enfin, troisième définition, celle établie par l'Office fédéral de la statistique mais qui est loin de satisfaire l'ensemble des statisticiens : la classification urbain/rural des communes repose sur six critères dont le plus important est celui des mouvements journaliers entre commune de domicile et commune de travail (navettes des travailleurs). Ici, le nombre de communes rurales n'est plus que de 17; elles regroupent 13'600 habitants, 3,9 % du total cantonal.

Communes rurales

Afin de dégager une classification plus nuancée des communes selon leur caractère urbain ou campagnard, nous avons sélectionné une quinzaine d'"indicateurs" statistiques relatifs à l'occupation du sol, ou taux de croissance démographique, à la structure des emplois et de la population active, aux navettes de travailleurs, à la structure des familles. Il s'agit d'une méthode empirique, qui a l'avantage de se référer à une situation récente, puisque basée principalement sur les résultats du recensement fédéral de la population de 1980, et de donner un classement des 45 communes genevoises, des plus rurales aux plus urbaines.

Selon ce classement, quatre communes peuvent être qualifiées de "très rurales" : Gy, Jussy, Collex-Bossy et Soral, alors que dix autres communes méritent encore l'appellation de "rurales" : Avusy, Cartigny, Choulex, Dardagny, Laccornex, Meinier, Presinge, Russin, Satigny, Troinex.

Il est à noter que ces quatorze communes figurent dans la liste des "communes rurales" définies selon les trois classifications mentionnées au paragraphe précédent. La plus peuplée, Satigny, compte 1'700 habitants. Enfin leur population totale est de 9'900 habitants, soit 3 % seulement du total cantonal, alors qu'elles recouvrent 36 % - donc plus du tiers - de la superficie du canton.

Aspects socio-économiques des communes rurales

- Les contrastes entre communes rurales ou urbaines se marquent en premier lieu dans l'affectation du sol. Selon la statistique fédérale de 1972, la proportion de territoire bâti varie selon les communes entre un maximum de 81 % en ville de Genève et un minimum de 2 à 3 % à Chancy, Collex-Bossy, Gy, Jussy, Laconnex, Meinier et Russin. 22 communes sur 45 comptent moins de 10 % de surface bâtie, alors que 7 communes suburbaines en comptent plus de 50 %.
- Le recensement de l'agriculture de 1975 permet de préciser cette notion d'occupation du sol : les surfaces cultivées par des agriculteurs résidant dans la commune représentent encore l'équivalent de plus de 80 % du territoire communal à Bardonnex, Gy, Meinier, Perly-Certoux, Puplinge et Soral. Pour 12 autres communes, la proportion dépasse 60 %. Comme les activités non agricole sont en général peu développées dans ces régions, les emplois liés à l'agriculture ont encore une place dominante : plus de la moitié de l'emploi total à Collex-Bossy, Gy, Jussy et Soral; plus du quart dans une dizaine d'autres communes.

- Pourtant, sur le plan cantonal, l'agriculture n'occupe plus qu'une place marginale en ce qui concerne l'emploi : en 1980, 2'400 personnes, soit 1 % seulement du total de la population active, travaillent dans l'agriculture.

Le secteur secondaire - qui regroupe l'industrie, l'artisanat et la construction - occupe 40'000 personnes, soit 22 %, donc moins du quart du total. Ainsi, le secteur tertiaire absorbe plus des trois quarts (77 %) de la population active du canton, soit 137'500 personnes.

- Les communes rurales n'ont pas échappé aux effets de l'organisation de l'espace urbain genevois en zones spécifiques d'activité (affaires, industrie, administration) ou d'habitat (logement subventionné ou à loyer libre, villas). L'un de ces effets consiste en un développement considérable des navettes de travailleurs. En 1980, dans l'ensemble du canton - ville de Genève exceptée - trois personnes sur quatre vont quotidiennement exercer leur activité hors de leur commune de résidence. Le déséquilibre entre habitat et possibilités d'emploi est particulièrement marqué dans les communes suburbaines situées entre Arve et Rhône. Ainsi, à Avully, Confignon, Onex, Perly-Certoux et Veyrier, plus de 80 % des actifs sont des "navetteurs". C'est dans le Mandement - Dardagny, Russin, Satigny - et au Nord-Est du canton - région Gy, Jussy - que ce déséquilibre est le moins marqué. Toutefois, sauf à Jussy, la proportion de navetteurs y dépasse déjà le seuil des 50 %.

- Enfin, sous l'angle des structures familiales, les contrastes entre ville de Genève, communes suburbaines et communes rurales sont également très marqués. En simplifiant, on peut caractériser le centre urbain comme le lieu où se trouvent concentrées les personnes seules, les communes suburbaines comme celui où la famille nucléaire - couple avec ou sans enfants - domine; les communes rurales, elles, constituent encore une "réserve" où la famille élargie n'a pas encore complètement disparu. Un chiffre nous permet de synthétiser ce phénomène : le nombre moyen de personnes par ménage. En ville de Genève, il n'est plus en 1980 que de 1,9, alors que les moyennes les plus élevées sont enregistrées dans les communes rurales; mais quatre d'entre elles seulement dépassent la moyenne de 3 personnes par ménage, soit Aire-la-Ville, Avully, Gy et Soral. Même à la campagne, les ménages de structure complexe sont donc peu fréquents dans le canton. Ainsi, à Gy et Soral, communes dans lesquelles nous avons enregistré les caractères campagnards les plus typés, 6 % seulement des ménages comptent plus de 5 personnes, alors que moins d'un ménage sur cinq englobe d'autres personnes que le noyau parents-enfants.
- Pour compléter ce bref tableau statistique, quelques mots encore à propos de la composition de la population selon l'origine et la religion. Des modifications importantes se sont produites depuis une quarantaine d'années, dues aux phénomènes migratoires : recul de la population d'origine genevoise au bénéfice des confédérés et des étrangers, changement de majorité en ce qui concerne les religions, les catholiques arrivant en tête depuis 1960.

Par origines, la population du canton se compose en 1980 d'un mélange à peu près équilibré de Genevois (35 % du total), de Confédérés (33 %) et d'étrangers (32 %). Alors que dans les grandes communes suburbaines, dont la population s'est gonflée par immigration, la proportion de genevois descend jusque vers 27 % (Meyrin, Vernier), on enregistre encore à la campagne des proportions supérieures à 50 %, et même 60 % à Laconnex, Presinge et Soral.

Par religions, les catholiques sont majoritaires en 1980 (51 % du total de la population), les protestants étant descendus à moins d'un tiers (31 %). Alors qu'en ville de Genève et dans la zone suburbaine on ne s'écarte que peu de ces proportions, il existe encore à la campagne - là où les échanges migratoires n'ont pas été très importants - des îlots catholiques ou protestants : catholiques à Soral (68 % du total), à Aire-la-Ville et Laconnex (63 %); protestants à Cartigny (63 %), à Céligny ou Russin (57 %).